



PPC



Compte rendu réunion bureau PPC 29/11/12

Présents : Marie jo, Titi, Gilles, Pierre, J R, Jacky

C'est joint à nous vers 22h00 Jean-Marc

Début de la réunion 20h55

Ordre du jour

Comptabilité PPC 2012 **traité**

Débrief conseil de région IdF et engagements PPC **Non traité**

Zapa : implication de PPC auprès de la Ville de Paris (lobbying dans les arrondissements) **Non Traité**

Facturation IdF des tracts pour la manifestation du 22/09/2012 **traité**

Pertinence d'un collectif budgétaire francilien 2013 ? **Non traité**

Préparation IdF du prochain conseil (samedi?...) **Non traité**

Echanges au sein de la région (OdJ et CR des plénières, etc.) **Non traité**

Retours/relances suite aux courriers PPC aux eurodéputés IdF (bilan sous quinzaine à Catherine -CJ- **Non traité**

Actions ERJ (demande lycée Chappe de Nanterre pour événements conjoints type Tasses ou rencontre GMT94...) **Non traité rapidement**

Motard d'un jour PPC 2S2012 **Non traité**

Projet Chacal d'émission TV **Non traité**

L'intervention de Christophe (AMDM) en plénières **Non traité**

Réunions de bureau fin 2012 : jeudi 20/12?, jeudi 24/01?, jeudi 28/02?, jeudi 28/03?

Comptabilité PPC 2012

Survole de la compta, synthèse faite par Pierre et par Gilles, à voir dans une réunion spécifique pour plus d'information sur les comptes et afin de présenter à la prochaine AG, une comptabilité avec des comptes lisibles par tous (comptes de gestion, comptes prévisionnels etc)

Ces précisions nous seront certainement fournis par Scotr le nouveau logiciel mis en place par le National.

Pour essayer d'aider à la compréhension je joins les notes de Gilles suite à la présentation aux JTI



PPC



Commission des Trésoriers : SCOTR

SCOTR permettra de transmettre directement au commissaire aux comptes (sous sceau de la confidentialité) les comptes de l'antenne.

Le plan comptable de l'association est intégré à SCOTR.

Les demandes d'accès seront associées à une personne physique (comme Gaël) en réponse au courriel qui sera envoyé sur info-réseau. Il faudra commencer par saisir le solde du compte bancaire à fin 2012 (qui doit être cohérent avec le bilan 2012). La saisie du solde de caisse à ce stade est optionnelle. Actuellement, SCOTR ne connaît qu'un seul compte courant (une astuce d'écriture sera proposée ultérieurement pour traiter le livret).

Saisir d'abord les adhésions dans Gaël, puis passer à SCOTR pour les intégrer.

Types d'écritures : permettent d'éviter l'oubli en écriture double. Ils sont associés à un compte source et un compte cible (conformément au plan comptable de l'association). Il est possible de créer soi-même des types d'écritures spécifiques à des types d'activités locales (cela ne devrait pas arriver).

Rappel : on n'enregistre pas un chèque émis, on enregistre un chèque encaissé (comptabilité recette-dépense). Annulation d'un chèque : déchirer le n° du chèque et la bande optique pour les coller sur le talon, ce qui prouve que le chèque n'a pas pu circuler. En cas de doute, appeler Vanessa TN ou un vérificateur aux comptes.

Il est possible (option) d'associer une écriture à un événement. Permet de savoir ce que l'événement a coûté ou rapporté (ébauche d'analytique).

Écritures : le montant est NON signé.

Il est également possible de valoriser les ressources (dans le cadre de l'ERJ).

Reporter le n° d'écriture donnée par SCOTR sur la pièce physique.

Lorsque le paiement de facture est sur le relevé bancaire, il faut cocher "pointé". La date du relevé n'est pas enregistrée. En recette-dépense, ce qui compte c'est la date de la dépense (sur le relevé bancaire).

La page d'accueil signale les adhérents présents dans Gaël et absents de la comptabilité.

Une cotisation peut être "fractionnée" (case automatiquement cochée). Un seul paiement peut être associé à 2 adhésions (le 2ème adhérent doit avoir le paiement "fractionné" décoché).

Journal des écritures : RC signifie "remise de chèques". Droit bancaire : la remise de chèques doit obligatoirement être associée à un bordereau de remise de chèques avec un numéro (il faut demander des bordereaux pré-remplis avec le n° de compte).

Budget : possibilité sur un an ou sur un événement. PDSR : il faut accompagner la demande du budget annuel de l'association et le budget de l'événement.

Le budget est initialisé par défaut avec les mêmes libellés et les mêmes montants que



PPC



l'année précédente, qu'il est possible ensuite de réajuster.

L'onglet "exercice" permet de consulter des exercices précédents. C'est de là qu'il est possible de soumettre les données au vérificateur aux comptes.

Possibilité de faire des exportations sur chacune des pages de SCOTR.

Le compte de résultat et le bilan sont affichables et exportable. Existe également la comparaison d'années.

Suite à toutes ces discussions, la décision a été prise d'être capable de connaître notre compte à tous moments le trésorier devra envoyer un état tous les mois en réunion de bureau.

Facturation IdF des tracts pour la manifestation du 22/09/2012

A ce jour seule la 95 a réglé par chèque, que nous n'avons pas encore encaissé d'ailleurs. Il a été décidé que les dépenses de ce genre devaient être payées par les antennes au prorata de leur nombre d'adhérents.

Ne connaissant pas le nombre d'adhérents exacts de chaque antenne nous ne pourrions nous fier qu'aux informations fournies par les antennes.

Concernant le tract de la manif du 22/09/12, nous renvoyons le chèque de la 95 et retournons vers les antennes pour un calcul au prorata de leur facturation.

Mairie du 12ième

Toutes les actions locales sur le site dans la rubrique bureau.

En prévision, invitation des bénévoles du 12ième pour une opération de tractage sur les motos mal garées, pour cette opération il nous faut tout d'abord absolument connaître la teneur du tract et question posée : est ce à nous de rappeler à l'ordre les motards mal garés ???

Réunion Préfecture 92

Mardi 4/12/12 3ième et dernière réunion remise du document DGO qui doit définir les axes mis en place, voir CR joint de Gilles sur la 2ième réunion. 3 axes précurseurs :

- 1 sensibilité sur les entreprises
- 2 Sensibilisation milieu scolaire
- 3 sensibiliser les personnes âgées



PPC



DGO 92 2RM - 2ème réunion

19/11/2012

FFMC PPC : Gilles

Animateur : Morgan HENRY (chargé de mission 2RM 92)

5 retours suite à questionnaire

- Vigi 2 roues
- CRS (Dimateo). Priorités sur autoroutes: 2RM, alcool, stup.
- PM Puteaux
- FFMC PPC
- PM Plessis Robinson

Priorités proposées par D.Redon (non ordonnée)

- Sensibilisation à la SR en entreprise (si on cumule les situations: horaires domicile-travail, camionnettes, etc.)
- Éducation Nationale
- Polices Municipales pour sensibiliser les personnes âgées.

25/5/2013, la CRS Vaucression réorganise une session de sensibilisation des motards.

8/12/2012 à la DTSP Issy les Mx : 50 à 60 motards pour une alternative à la sanction ("sélectionnés sur une matinée).

SAMU Équipements motards

Constate le sous-équipement dans des blessures graves, ainsi que le manque d'attention d'automobilistes.

Gilles : quelles mesures incitatives de la part des assureurs ?

Vigi 2 roues : l'**obligation** d'équipement n'est pas consensuelle. Préconise la sensibilisation aux équipements 2RM dans les entreprises, bien qu'elles soient peu réceptives au risque 2RM.

Comment faire comprendre aux DRH de l'intérêt de sensibiliser leurs personnels? (même déni sur le thème de l'alcool).

Priorité à l'alternative à la sanction?

Objectif proposé par D.Redon : communiquer auprès des motards qui ne sont pas déjà les "bons élèves" (ceux qui viennent déjà aux actions de sensibilisation).

Gilles : attention à ne justement pas convoquer une population peu ciblée, dans le seul objectif d'atteindre le quota.

Vigi 2 roues : séparer les populations auto/moto dans les journées alternatives. Plusieurs autres participants défendent au contraire la mixité.

Sensibilisation des permis B à la moto : Vigi 2 roues signale qu'il n'est pas possible de couvrir par une assurance une telle pratique si elle n'est pas basée sur le volontariat des stagiaires (pour être passage moto pendant 30mn).

L'alternative à la sanction permet de faire le bilan sur l'entretien du véhicule, notamment ceux qui l'utilisent pour leur seul trajet de travail.

"La majorité des participants à l'alternative sont satisfaits de ce qu'ils ont appris".

Les infractions à relever durant l'alternative sont ciblées par le parquet. En général, ce sont des infractions à point (exemple : le non-port de gants ne fait pas l'objet d'infraction).



PPC



Infrastructures

Ilcotech s'indigne des aménagements (plots) meurtriers en bordure de tramway. D.Redon observe qu'on réinstalle des rails de tramway longitudinaux alors qu'on les a démonté il y a 50 ans car ils étaient dangereux.

Le CG92 est preneur des informations sur les défauts de voirie pour y remédier. Cependant, "ces équipements sont une réponse à l'incivilité routière".

Gilles : les infrastructures doivent pardonner. Travailler avec le CERTU et faire connaître ses préconisations : y compris les maires, mais aussi les aménageurs (exemple KB).

Réactiver les enquêtes Réagir.

Région IdF a décidé de relancer les enquêtes ECPA.

Éducation Nationale

Gilles : la formation à l'EN et en milieu professionnel doit permettre à passer de la parole à l'acte (prises de conscience).

Action hors milieu scolaire : Tasses pour un bol, sensibilisation en milieu motard de jeunes mal formés aux 2RM.

Formation au cyclo : cibler adultes mais aussi les jeunes ("caravane cyclo"). CLSPD.

Synthèse DGO le 4/12 à 14h30.

Transmettre à D.Redon par écrit les prises de positions effectuées durant cette réunion.

Hors réunion : Ilcotech suggère une transposition sur le plan local (92) du manifeste FFMC.

1 mot sur ERJ, 2 contacts 1 sur Nanterre, 1 sur Maur,,,,, janvier ou février pour l'un, mars ou avril pour l'autre.

1 intervention au mois de mai Pantin (Lucie Aubrac).

Information : impossible de rentrer notre intervention sur SIDES, un bug informatique a causé cette impossibilité, ce qui fait que nous en sommes à notre 3ième intervention à Lucie Aubrac et notre compteur est toujours à zéro ,,,, à voir.

Prochaines dates (à 20h30 à Montreuil) :

13 décembre 2012, 24 janvier 2013, 28 février 2013, 28 mars 2013.

Fin de la réunion 23h20